

# FORMATION

Montage économique des projets  
d'aménagement durable

Du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2026  
à Nantes



Formation à Jugon-les-Lacs – 9 novembre 2023

A destination des élus locaux, agents des collectivités territoriales et  
de l'Etat, aménageurs et professionnels



## PROGRAMME

### Jour 1 (9h30-17h00)

- Contexte, enjeux et définitions
- Les leviers d'action des collectivités (la planification et la fiscalité ; le financement des équipements ; le foncier ; la programmation)
- Les acteurs de l'aménagement : leurs logiques, leurs outils, leurs articulations.

### Jour 2 (9h30 – 17h30)

- Parole aux acteurs (aménageur à confirmer)
- L'intérêt des études de programmation et leur impact afin de répondre aux besoins de tous (adéquation aux revenus des ménages, marché immobilier).

### Jour 3 (9h00 – 16h30)

- Programmation : étude de cas
- Objectifs de durabilité et approche économique globale

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le processus global d'élaboration d'un montage financier d'une opération d'aménagement
- Connaître les grands postes d'un bilan d'aménagement, et d'un bilan promoteur
- Comprendre l'impact des choix de programmation et d'aménagement sur les différents bilans (sobriété foncière, éco-conception, etc.
- Comprendre les modalités d'intervention des différents acteurs et leurs leviers d'action
- Appréhender l'approche en coût global

## FRAIS D'INSCRIPTION

- Cette formation est gratuite, prise en charge par le ministère de l'Aménagement du territoire.
- Toutefois, les frais de déplacement et de restauration engagés par le participant restent à la charge de la collectivité ou de l'établissement d'appartenance du participant.

Pré-requis : aucun

Adresse : CVRH de Nantes  
25 Rue du Douet Garnier, 44000 Nantes



# INSCRIPTIONS

## Pour les élus, services des collectivités et professionnels

Lien vers les inscriptions : <https://forms.gle/CX1TYAigM4HRiAYTZ>

Ce lien d'inscription s'adresse aux élus, agents des collectivités, chefs de projet des programmes Villages d'avenir, PVD, ACV et de renouvellement urbain, ainsi qu'aux aménageurs, architectes, urbanistes, paysagistes et bureaux d'étude. Si vous ne parvenez pas à vous inscrire ou pour toute question, merci d'envoyer un message aux responsables de la coordination de la formation.

## Pour les agents de l'Etat

L'inscription des agents de l'Etat s'effectue directement sur la plateforme RenoIRH.

## COORDINATION DE LA FORMATION

**Laurence HADJI-HARONIAN**

Cheffe de projets au CVRH

[Laurence.Hadji-Haronian@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Laurence.Hadji-Haronian@developpement-durable.gouv.fr) / 06 98 15 13 02

**Colin CAUCHOIS**

Chef de projet à la DGALN

[colin.cauchois@developpement-durable.gouv.fr](mailto:colin.cauchois@developpement-durable.gouv.fr)

**Juliette Maitre**

Directrice de projets au CEREMA

[Juliette.Maitre@cerema.fr](mailto:Juliette.Maitre@cerema.fr)